

## Municipalité de Moutier

En vue du transfert de la commune de Moutier dans la République et Canton du Jura, la Chancellerie municipale de la ville de Moutier recherche

**Un·e chef·fe de projet « transfert de Moutier » à 50-80% en CDD (taux à discuter ; jusqu'au 31.08.2025, prolongeable en fonction du transfert de Moutier)**

### Missions

Vous dirigez et coordonnez les différents travaux en vue du transfert de la ville de Moutier dans la République et Canton du Jura. Vous conseillez le Conseil municipal sur les décisions politiques à prendre en ce sens. Rattaché administrativement à la Chancellerie municipale et politiquement à la Délégation du Conseil municipal aux Affaires jurassiennes, vous êtes en étroite relation avec les autorités politiques concernées. Vous coordonnez les travaux en vue du transfert avec les unités administratives et le/la responsable du projet du canton du Jura, ainsi qu'avec l'administration bernoise. Vous êtes en charge de préparer la commune de Moutier à son nouvel environnement institutionnel et vous suivez les changements à opérer au sein des services communaux.

### Exigences

- Formation universitaire (Master) en droit, sciences politiques ou administration publique, ou formation jugée équivalente
- Expérience du fonctionnement d'une administration publique
- Excellentes connaissances du fonctionnement et du contexte politiques de Moutier et du canton du Jura
- Intérêt marqué pour l'enjeu politique
- Bonne maîtrise de l'outil informatique
- Parfaite maîtrise rédactionnelle en français
- Excellente résistance au stress et à une lourde charge de travail

### Offres

- Opportunité de réaliser une tâche historique
- Environnement professionnel agréable, au sein d'une équipe motivée
- Bonnes conditions sociales

|                           |   |
|---------------------------|---|
| <b>Traitement</b>         | Selon l'échelle communale   |
| <b>Entrée en fonction</b> | Le 1 <sup>er</sup> septembre 2021, ou à convenir  |
| <b>Contrat</b>            | CDD de 4 ans (01.09.21-31.08.2025, prolongeable en fonction du calendrier de transfert) |

**Postulation** Le dossier de candidature, accompagné des documents usuels ainsi que d'un extrait de casier judiciaire et d'un extrait de l'Office des poursuites, doit être adressé par courrier postal uniquement, à **M. Christian Vaquin, Chancelier municipal, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Case postale 927, 2740 Moutier. Date de réception : lundi 5 juillet 2021.**